



Info-dignité

Année 3 Numéro 7 septembre 2003

Une organisation de femmes pour les femmes

Voilà ce qu'est ROSE du Nord – Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec, le O dans ROSE devenant le symbole international de « femme ».

Le 18 juin dernier, ROSE du Nord fêtait son 25^e anniversaire. Au début, elles étaient plus près de Notre-Dame des Laurentides, maintenant elles sont carrément dans Charlesbourg, travaillant toujours avec les femmes sans emploi dans le Grand Charlesbourg, et rejoignant aussi des femmes d'autres endroits, comme Portneuf et Sainte-Foy.

Les femmes qui s'y rencontrent ne sont pas seulement des personnes assistées sociales. Il y a aussi des personnes sans chèque, des femmes à la Régie des rentes. Ça correspond en gros à la définition actuelle de membre du Front commun des personnes assistées sociales.

80 membres viennent au local et 20-22 viennent une fois par semaine et participent à au moins un comité. Il y a neuf comités, plus un comité d'organisation. Le rôle du groupe dit Renée Dubeau, une des trois coordonnatrices, responsable des luttes et des revendications, est d'accepter inconditionnellement les femmes sans emploi, sans regard de jugement. « Elles disent, note Renée, qu'elles ne viennent pas ici juste pour faire du ménage, comme c'est le cas dans le bénévolat ailleurs, elles peuvent faire partie des comités et il y a une politique de reconnaissance. »

Renée ajoute que le groupe rejoint 300 personnes par les formations. Récemment, l'atelier sur les préjugés, par

Sommaire

| | |
|---------------------------------|--------|
| ROSE du Nord | page 1 |
| Influencer le milieu | page 2 |
| Sortie de l'aide sociale | page 3 |
| La chronique de J. Y. Desgagnés | page 4 |

exemple, a attiré 75 personnes et l'atelier sur la Loi a réuni une centaine de femmes. De plus le groupe a un journal qui paraît quatre fois par année.

Il y a deux points d'entrée principaux : 1) l'aide aux femmes par téléphone ou 2) ou par rencontres de groupes. Il y a aussi un comptoir vestimentaire, ouvert à toute la population mais pour le groupe c'est un moyen de rencontrer les femmes sans emploi et de se faire connaître.

Dans le cas par cas, Renée trouve que le plus important c'est de bien orienter la personne. Ainsi le cas d'une femme qui avait souffert de discrimination pendant le processus d'embauche. ROSE du Nord est allée avec elle à la Commission des droits de la personne et elle a obtenu l'emploi.

Ce qu'elle trouve le plus difficile pour les PAS, ce sont les abus des agents. Par exemple le cas d'une femme qui est dépressive, les agents s'acharnent, exigent des affaires impossibles, ne tiennent pas compte des situations de détresse, font du harcèlement. « Être à l'aide sociale ce n'est pas rien qu'une affaire d'argent, ça cache beaucoup de choses dont le harcèlement, » souligne Renée.

Elle ne pense pas beaucoup de bien des Libéraux « qui renient tous leurs engagements de la campagne électorale – nous nous sommes fait mentir ».

Son espoir pour l'avenir du Front commun repose dans la solidarité avec des groupes dont il partage les visées, comme D'abord solidaires, l'UFP et le mouvement des femmes dans la marche mondiale des femmes de l'an 2005 pour

laquelle se prépare une Charte mondiale féministe.

Influencer le milieu

« Au tout début, en 1994, le Regroupement d'entraide des personnes assistées sociales (REPAS) de Rouyn-Noranda n'était pas reconnu comme tel, raconte Céline Turcotte, coordonnatrice depuis le 1er juin 1994. Nous n'étions pas encore impliqués.

« Avec le temps, nous nous sommes impliqués dans beaucoup de choses. Nous avons fait trois mandats de deux ans à l'exécutif du Front commun et nous avons fait beaucoup d'actions avec le Front commun.

« Au niveau régional nous participons à des tables intersectorielles comme la table Naître égaux, Grandir en santé, qui implique beaucoup de gens.

« Nous nous impliquons aussi dans la Régie régionale, le CLSC, le CLE, les organismes communautaires, Parents en situation de pauvreté. On a fait des activités.

« Tout cela vise à faire reconnaître le Repas et à influencer le milieu en étant présents à tous ces points d'action différents. Nous sommes chanceux parce que nous avons une bonne collaboration avec le CLE. »

Le REPAS a aussi des activités qui visent à rejoindre les personnes en situation de pauvreté. Il y a des cafés- rencontre régulièrement et à Noël, un gros party. Il y a aussi l'aide en cas par cas, assumée

principalement par Jeannot Chamberland. Un bon coup récent, une personne qui essayait depuis longtemps d'obtenir le statut de soutien financier est allée en révision, avec Jeannot, et a gagné.

Le REPAS a connu des moments difficiles lorsque pendant deux ans une personne a tenté de prendre le contrôle du groupe. Il s'est fait refuser l'aide du SACA. Mais il a eu l'aide de la permanence du Front commun et les choses se sont replacées. Ça reste l'épisode le plus abominable qu'il ait connu.

Selon Céline, ce qui fait le plus souffrir les personnes assistées sociales c'est le manque de sécurité du fait qu'elles n'ont pas assez d'argent. Par exemple pendant l'été, les terrains de jeux sont payants, les parents n'ont pas les moyens d'y envoyer leurs enfants. Elles souffrent d'un manque de confiance, de dignité, obligées de faire le tour des banques alimentaires.

Ce qui dérange Céline dans l'actualité, c'est de voir Charest, dans son dernier budget, ne rien faire contre la pauvreté, pas de plan d'action, couper dans le budget de l'aide sociale. Pourtant la Loi 112 a été adoptée à l'unanimité, mais il n'y a pas de suivi. Elle trouve ça fatigant.

Son rêve personnel à elle : fermer les portes, les gens n'en auraient pas besoin parce qu'ils seraient heureux, n'auraient plus besoin de quémander pour avoir quelque chose.

Son espoir pour le Front commun des personnes assistées sociales : qu'il puisse avoir des fonds pour embaucher des gens, pour avoir quatre ou cinq permanents à plein temps sans qu'il soit nécessaire de partir à la recherche de fonds tous les six mois.

Sortie de l'aide sociale

par Evelyn Dumas

Eh! oui je suis sortie de l'aide sociale, officiellement le 31 octobre 2002, après tant d'années à ne plus espérer que ça arrive. La douloureuse perte de ma mère a aussi signifié pour moi un héritage qui, sans être fabuleux, me donnait assez d'argent pour vivre sans l'aide sociale. Le souffle de liberté qui m'a traversée au moment de l'événement est une des grandes joies de mon existence. À l'aide sociale, j'étais infantilisée. Je vivais dans la crainte d'une brusque intervention d'un agent qui m'accuse de quelque chose en me considérant coupable au point de départ, comme j'en ai connu. Et cela sans la moindre politesse.

Peu de temps après ma libération, j'ai décidé de devenir travailleuse autonome en traduction, même si la peur d'être incapable de faire quoi que ce soit, inconnue de moi autrefois mais inculquée par l'aide sociale, continuait à me faire frémir. Mon travail est précaire et m'expose aux humeurs de mes clients. Mais il est valorisant.

Info-dignité est une publication du Front commun des personnes assistées sociales du Québec
65, rue de Castelnau Ouest,
Bureau 302
Montréal (Québec) H2R 2W3
Téléphone : (514) 987-1989
Télécopieur : (514) 987-1918
courriel : sol@fcpasq.qc.ca
site web : www.fcpasq.qc.ca
Responsable : Evelyn Dumas
evelyndumas@ca.inter.net

La chronique de Jean-Yves Desagnés « Place à l'emploi »

LE RETOUR DU « WORKFARE » À LA SAUCE LIBÉRALE

Le 3 juillet dernier, lors de l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESF), le nouveau ministre responsable, Claude Béchar, lance l'opération « *Place à l'emploi* ». L'objectif de cette opération : réduire le nombre de ménages à l'aide sociale de 25,000 en un an. Comment ? Par un changement de philosophie au sein de son ministère qui devrait se traduire concrètement par les deux mesures suivantes :

- Emploi-Québec deviendra la porte d'entrée pour ceux et celles qui sont considérés sans contraintes à l'emploi et qui se verront rapidement proposer des emplois ou des mesures.
- Les pénalités prévues à la Loi seront appliquées « rigoureusement » pour celles et ceux qui refuseront les propositions qui leur seront faites.

Avec cette annonce, le ministre Claude Béchar joue à plein la carte du préjugé de la personne assistée sociale qui ne désire pas s'en sortir et avec qui il faut user du bâton si on veut qu'elle réintègre le marché du travail. Pourtant, de mars 1996 à mars 2003, période de forte croissance économique et de créations d'emploi, le nombre de ménages à l'aide sociale sans contrainte à l'emploi a diminué d'environ 36 % avec des diminutions importantes chez les 25-29 ans (-47%) et les moins de 24 ans (-42%). Comme le chômage, l'aide sociale fluctue également au gré de l'évolution de la conjoncture économique. On ne se retrouve donc pas à l'aide sociale par choix mais en raison de l'incapacité de notre système économique de garantir un emploi à tous et chacun.

En jouant à plein la carte des préjugés et des pénalités, le ministre Béchar annonce les vraies couleurs de son gouvernement en matière de lutte à la pauvreté : soit le retour en force du « workfare » pour les personnes à l'aide sociale n'ayant pas de contrainte à l'emploi. Une approche totalement en contradiction avec le préambule de la **Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale** qui reconnaît « *que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs (...)* » et l'article 14-2 prévoyant « *introduire le principe d'une prestation minimale, soit un seuil en deçà duquel une prestation ne peut être réduite en raison de l'application des sanctions administratives, de la compensation ou du cumul de celles-ci* ».

Si opération « *Place à l'emploi* » est en contradiction avec la Loi 112, elle n'augure donc rien de bien réjouissant sur le contenu du plan d'actions prévu pour l'automne. Nous devons donc nous préparer dès maintenant à reprendre dès l'automne le chemin de la rue et de la mobilisation si nous ne voulons pas perdre les quelques avancées obtenues avec l'adoption de cette loi.

D'ici là, nous vous invitons à un travail de vigilance relativement aux impacts qu'aura l'opération « *Place à l'emploi* » sur les conditions de vie des personnes assistées sociales. Nous vous invitons dès maintenant à documenter les problèmes que posera cette opération tant au niveau de l'admissibilité à l'aide lors d'une nouvelle demande qu'au niveau de l'application plus rigoureuse des sanctions prévues pour refus d'emploi ou de se soumettre aux instructions du ministre.

Lors de l'assemblée générale du mois d'octobre ce matériel sera important lorsque nous ferons le point sur les impacts de cette opération et les moyens d'actions à adopter pour nous y opposer.